Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1420

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
25 février 2000 – nº 1420
Hebdomadaire romand
Trente-septième année

Initiatives rapides et propagande expresse

EMBUSQUÉE DERRIÈRE LES quotas, la procréation assistée et la réduction du trafic, l'initiative populaire fédérale «Pour une démocratie directe plus rapide» poursuit, au nom d'un peuple qui ne semble pas trop y faire attention, sa vie en direction du 12 mars prochain, date à laquelle le peuple souverain justement, et les cantons bien sûr, se prononceront.

On peut espérer qu'ils partageront l'avis des Chambres fédérales, qui ont clairement dit non, par 112 voix contre 48 au Conseil national et à 9 contre un au Conseil des Etats. Et pour d'évidentes raisons: la procédure de traitement des initiatives populaires, que l'initiative veut réduire à douze mois entre le jour du dépôt et celui du vote, a déjà été substantiellement raccourcie il y a moins de trois ans. Depuis le 1er avril 1997, soit trois mois avant le dépôt des 116000 signatures de «l'initiative expresso», le délai qui sépare le dépôt d'une initiative de la votation populaire ne peut excéder trente-neuf mois, alors qu'auparavant il avait en réalité souvent dépassé les cinq, sept, voire huit ans.

Ces annonces se composent de textes écrits sur le coin de la table du Café du Commerce

Cela, et bien d'autres considérations relatives aux temporalités de la démocratie, régime du mûrissement et du consensus plutôt que de la précipitation et de l'arbitraire, ne peuvent avoir échappé aux membres (anonymes) du Comité fédéral d'action «Les choses avancent lentement au Palais fédéral parce qu'il se trouve à Berne» (en dialecte de Forch ZH, siège du Comité et fief UDC: «*Im Bundeshuus, da bruucht mer Zyt, wyl das uf Bärner Bode lyt*»).

Mais le Comité en question s'en fout. Il signe imperturbablement depuis une dizaine de jours dans les quotidiens à grand tirage, du *Tages-Anzeiger* à la *NZZ* comme de *24 Heures* au *Temps*, sans oublier la presse Ringier évidemment, des annonces qui ont peut-être flatté certains lecteurs, et scandalisé beaucoup d'autres, y compris le Conseil fédéral. En sa qualité de «directeur» du personnel, Kaspar Villiger a dit tout le mal qu'il pouvait – il en pensait sans doute davantage.

Ces annonces, sur une demi-page verticale extérieure gauche, se composent de textes écrits sur le coin de la table du Café du Commerce: un *witz* antifonctionnaires, illustrant leur incorrigible paresse, suivi d'une deuxième partie identique: intertitre sur l'immense difficulté d'accélérer le fonctionnement de la démocratie directe, c'est-à-dire du gouvernement par et pour le peuple.

Le style, le ton, la teneur de ces annonces sont au-dessous de ce qui pourrait tenir lieu de ligne de flottaison au grand bateau du débat démocratique. Ils s'en prennent, sans le moindre humour ni la plus petite capacité de discernement, à un personnel sur lequel il aurait été facile d'ironiser moins lourdement. Ce faisant, la «critique» s'adresse implicitement à l'Etat tout entier.

Et c'est bien la collectivité institutionnelle elle-même qui est visée, au travers des fonctionnaires qui la servent de manière inutile. «Plus de policiers dans la rue, moins d'employés dans les bureaux», réclame un slogan de l'UDC zurichoise. L'Etat anti-violence et anti-étrangers, ou l'Etat inutile, administration et autorités confondues.

Avec l'or de la Banque nationale, nos campagnes fertiles et des initiatives traitées en douze mois, le peuple a de quoi se débrouiller tout seul, dans une Suisse bien isolée. YJ